

**Conseil d'établissement de l'école Gadbois 2018-2019**  
**Procès-verbal de la rencontre du mardi 15 janvier 2019, 18 h 30 à 20 h 30**  
**Local 014**

---

**Ordre du jour**

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du PV du 5 décembre 2018
3. Suivi au PV de la réunion du 5 décembre 2018
4. Parole au public
5. Information de la direction
  - a. Visite du député provincial
  - b. Ouverture de classes 2019-2020
  - c. Varia
6. Information du service de garde
7. Sorties éducatives et campagnes de financement
  - a. Sorties éducatives
  - b. Campagnes de financement à venir
8. Projet éducatif
9. Grilles-matières et spécialistes
10. Priorités du CÉ pour l'année 2018-2019
11. Lien avec les comités du volet alternatif
12. Communication entre le CÉ et la communauté
13. Parole aux membres du CÉ
  - a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM
  - b. Parole au personnel
  - c. Parole aux parents
  - d. Parole aux membres de la communauté
14. Varia
15. Levée de la réunion

**Sont présentes :**

Mélanie Boutin, technicienne du service de garde  
Marie-Eve Brouard, parent, volet alternatif  
Lys C. Jutras, personnel non enseignant  
Geneviève Pouliot, parent substitut, volet sourd  
Geneviève Pagé, enseignante, volet sourd  
Marie-Eve Deguire, parent, volet alternatif  
Mélanie Charest, parent, volet sourd  
Josée Favreau, directrice  
Maude Nepveu-Villeneuve, parent, volet alternatif

Ouverture de la rencontre : 18h37

## **1. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Lors de la lecture de l'ordre du jour, la question du nombre d'interprètes par rencontre est soulevée, puisque le fait que les rencontres dépassent fréquemment les deux heures pour lesquelles les interprètes sont payés met ceux-ci dans une position inconfortable. Il est donc convenu que, plutôt que d'évaluer la longueur potentielle d'une rencontre à partir de l'ordre du jour pour déterminer le nombre d'interprètes nécessaires, deux interprètes seront automatiquement demandés.

Marie-Ève Deguire propose l'adoption de l'ordre du jour  
Appuyée par Lys C. Jutras.

Adopté à l'unanimité

## **2. Lecture et adoption du PV du 5 décembre 2018**

Les corrections suivantes sont apportées au procès-verbal :

- Au point 3 a) iii. : supprimer la phrase "Ce n'est pas payé par le budget de l'aide au devoir, mais par celui de l'enseignement bilingue."
- Au point 6 a) : remplacer "zatag" par "katag"
- Dans la résolution CEt-01-12-18, corriger "Il est proposé par Vicky Dubeault propose"

Mélanie Boutin propose l'adoption du procès-verbal modifié  
Appuyée par Lys C. Jutras

Adopté à l'unanimité

## **3. Suivi au PV de la réunion du 5 décembre 2018**

Info-travaux : les portes sont finies!

## **4. Parole au public**

Personne n'est présent. Mélanie Charest propose que l'ordre du jour soit diffusé, peut-être en l'affichant au SdG, afin que les membres de la communauté soient mis au courant des points discutés.

## **5. Information de la direction**

### *a. Visite du député provincial*

Un élève de 2e de Catherine, Théophile Durrieux, avait comme projet de découvrir le travail d'un député. Il a donc écrit au député, M. Fontecilla, qui lui a répondu à la main par la poste et a accepté de venir visiter la classe. M. Fontecilla visitera l'école et se fera présenter les deux volets. La directrice a invité le commissaire à assister à cette rencontre et il a accepté l'invitation. Les enjeux de quartier seront tout de même abordés (notamment, le changement d'indice de défavorisation), mais l'élève et la classe seront au centre de l'événement.

### **b. Ouverture de classes 2019-2020**

On projette ouvrir 2 nouvelles classes au volet alternatif. Il y aura seulement 9 élèves de 5e année. Il y aura des travaux au 2e pour accueillir de nouveaux groupes.

Pour le volet sourd, une lettre d'invitation pour une demi-journée portes ouvertes a été envoyée à l'IRD par Gadbois et Saint-Enfant-Jésus (une autre école pour les enfants sourds avec une approche oraliste) et diffusée à leurs partenaires en région. Le 31 janvier, des portes ouvertes auront lieu à Gadbois pour l'approche bilingue, il y aura un accueil et une visite de l'école. Ce sont principalement de nouveaux enfants de maternelle qui sont attendus. Il n'y a pas de période d'inscription officielle, puisque l'école reçoit des dossiers et qu'un comité les évalue. Un groupe sera fermé l'an prochain au volet sourd.

Environ 6 à 8 élèves partent pour le secondaire. On se demande s'il y aura des portes ouvertes à l'hiver à Lucien-Pagé.

Le comité de recrutement se propose de diffuser la vidéo Signé Gadbois pour faire connaître davantage le volet.

### **c. Varia**

L'organisme Projet Villeray dans l'Est souhaiterait établir un partenariat avec l'école. Cet organisme propose des ateliers de formation pour les parents, mais ils ont lieu le lundi en après-midi. Sur la suggestion de la directrice, ils proposent d'organiser des conférences de soir à l'école.

La CSDM fait une consultation pour la révision de l'offre au secondaire, étant donné le déséquilibre d'offre d'un secteur à l'autre et d'une école à l'autre. La communauté sera invitée à y participer (il y aura plusieurs rencontres), et on suggérera aux parents de se concerter pour faire passer un message commun.

## **6. Information du service de garde**

Les inscriptions sont en cours pour les activités parascolaires. Le 29 janvier, les 2e-3e-4e année iront au centre des sciences en Nolibus (navette scolaire).

Le montant par jour pour le service de garde a été indexé à 8,35\$ (avant, c'était 8,20\$), c'est une modification qui vient du ministère. La CSDM propose d'augmenter, pour le tarif "morcellé", à 4,20\$ pour la période du matin (auparavant 3,50\$) et 5\$ pour le midi (auparavant 4,80\$). Le soir et le mercredi après-midi resteraient au même prix. Il y a un montant maximum par jour à ne pas dépasser si un parent cumule exceptionnellement plusieurs périodes, on ne le dépasse pas.

On ne sait pas encore si l'année sera déficitaire, mais tout est mis en oeuvre pour l'éviter.

## **7. Sorties éducatives et campagnes de financement**

### *a. Sorties éducatives*

Les groupes de Isabelle Nantel, Julie Laroche et Mikaël Lelièvre (11 élèves, 5 adultes + 5 élèves de Lucien-Pagé) visiteront la Maison du développement durable dans le contexte du programme de science de 4e et 5e année; le coût sera de 4\$ par enfant pour le transport. L'entrée coûte normalement 200\$, mais les enseignants négocient pour obtenir une gratuité. On ne sait pas d'où viendra l'argent, mais ça ne se qualifie pas pour être payé par les parents. Le CÉ précise qu'il faut rappeler cela aux enseignants.

Marie-Ève Deguire propose l'approbation de la sortie  
Appuyée par Geneviève Pouliot

Adopté à l'unanimité

### *b. Campagnes de financement à venir*

Il n'y en a pas.

## **8. Projet éducatif**

Le sous-comité s'est rencontré le 7 décembre. Étant donné notre situation particulière, nous faisons table rase du projet éducatif précédent. Le comité est à l'étape de faire le portrait des élèves des deux volets. La CSDM offre des ateliers pour aider les directions et la directrice en bénéficiera. Il y a différentes étapes (5), ça demande beaucoup de travail et de temps. Pour cette année, le but est de

choisir quelques objectifs et les grandes orientations. Le grand défi est de rédiger un projet éducatif qui va rassembler les deux volets (c'est dans les moyens de l'appliquer que ce sera différent d'un volet à l'autre).

La notion de projet éducatif existe depuis très longtemps dans les écoles alternatives, mais pas dans le même sens que celui où l'entend le ministère, mais c'est plus proche du plan de réussite.

Marie-Eve Brouard propose l'aide du CÉ s'il est nécessaire de sonder ou de consulter les parents.

## **9. Grilles-matières et spécialistes**

L'équipe-école est consultée pour savoir combien de périodes de spécialistes il y aura. Au 3e cycle, les périodes d'anglais et éducation physique changent (aux 1er et 2e cycles, c'est 1 période d'anglais et 2 d'éducation physique, et c'est l'inverse au 3e cycle), mais l'an prochain, à l'alternatif, il y aura des groupes qui chevaucheront 2e et 3e cycle: il faut donc réfléchir à une solution.

Marie-Ève Deguire soulève la question de l'anglais intensif pour la 6e année. On ne sait pas si ce serait possible étant donné les groupes multiâges et étant donné que les enfants doivent compléter leur année scolaire en une demi-année, ce qui n'est pas compatible avec le rythme de l'alternatif.

Mélanie Charest demande qui choisit quelle spécialité dans l'école. À vérifier.

Marie-Eve Brouard soulève un autre point à vérifier : comment mettre les bulletins dans Mosaïk?

## **10. Priorités du CÉ pour l'année 2018-2019**

Relecture des priorités établies par le CÉ de l'an dernier et suivies :

- Le comité Communication du volet alternatif (en la personne de Marieke) va mettre les PV sur le site internet de l'école
- Le dossier du centre Lajeunesse est entre les mains du commissaire
- La formation LSQ au volet alternatif: la tâche des formateurs est pleine et il n'y a pas d'argent pour les payer davantage, mais on pense à offrir cette formation en parascolaire en bonifiant le contrat des formateurs de l'école, peut-être le mercredi après-midi.

## **RÉSOLUTION CÉt-01-01-19 : FORMATEUR LSQ SUPPLÉMENTAIRE**

ATTENDU QUE, pour le développement harmonieux des deux volets, la communication entre les enfants est un outil essentiel;

ATTENDU QUE les enfants, les parents et les enseignantes du volet alternatif ont énoncé clairement leur souhait de voir les formations de LSQ continuer;

Il est proposé par Maude Nepveu-Villeneuve que le conseil d'établissement demande que des fonds supplémentaires soient octroyés à l'école pour l'embauche d'un formateur LSQ supplémentaire.

Appuyée par Marie-Ève Deguire  
Adopté à l'unanimité

## **11. Lien avec les comités du volet alternatif**

Lys C. Jutras a écrit une lettre aux comités pour leur demander de consulter le SdG au moment d'organiser des activités, puisque les besoins et l'organisation du SdG ne sont pas toujours pris en compte. Elle propose qu'ils aient un document de travail pour savoir à quoi penser, qui consulter, etc.

Mélanie Charest nous dit que ce n'est pas toujours facile de savoir quel comité fait quoi. Il faudrait se pencher sur ce problème.

Mélanie Boutin propose un rapport de trimestre des comités qui pourrait être rapporté au CÉ afin de tenir tout le monde au courant des activités des comités.

L'infolettre sera désormais transmise au volet sourd, avec une mise en contexte.

## **12. Communication entre le CÉ et la communauté**

Ce point est remis à une prochaine rencontre.

## **13. Parole aux membres du CÉ**

### **a. Parole à la déléguée du comité de parents de la CSDM**

Marie-Ève Deguire présente rapidement le contenu des dernières rencontres auxquelles elle a assisté et le conseil lui donne le mandat de déterminer à quelles rencontres elle devrait absolument assister, plutôt que d'y aller chaque fois. Elle s'engage à transmettre l'information reçue par courriel de la part du CP.

## **15. Levée de la réunion : 20h38**

### **Résolution adoptée lors de la rencontre du 15 janvier 2019 Extraits du procès-verbal du conseil d'établissement de l'école Gadbois**

#### **RÉSOLUTION CEt-01-01-19 : FORMATEUR LSQ SUPPLÉMENTAIRE**

ATTENDU QUE, pour le développement harmonieux des deux volets, la communication entre les enfants est un outil essentiel;

ATTENDU QUE les enfants, les parents et les enseignantes du volet alternatif ont énoncé clairement leur souhait de voir les formations de LSQ continuer;

Il est proposé par Maude Nepveu-Villeneuve que le conseil d'établissement demande que des fonds supplémentaires soient octroyés à l'école pour l'embauche d'un formateur LSQ supplémentaire.

Appuyée par Marie-Ève Deguire  
Adopté à l'unanimité